

Compte-rendu de la SEANCE du 13 avril 2016

L'An deux mil seize, le treize avril, à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de la commune de Moirax, dûment convoqué, s'est réuni à
la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de
Monsieur Henri TANDONNET, Maire de Moirax

Date de la convocation : 08 avril 2016

Présents : Monsieur Henri TANDONNET, Maire
Madame Catherine TENCHENI, 1^{er} adjoint
Monsieur Michel CASAGRANDE, 2^{ème} adjoint
Monsieur Daniel MURIEL, 3^{ème} adjoint
Messieurs Philippe GALAN, Louis JALLAIS, David
GREGOIRE, Daniel BARBIERO, Lionel MICHOT
Mesdames Mariette SEMELIN, Patricia MONTEIL,
Frédérique DURAND et Marie-Pierre DELAUNEY

Absents excusés : Bernadette BOUYSSONNIE qui a donné à Henri
TANDONNET et Brigitte ZUGAJ qui a donné
pouvoir à Philippe GALAN

Secrétaire de séance : Madame Catherine TENCHENI

ORDRE DU JOUR :

1. **Décision du Maire**
2. **Finances locales – Affectation des résultats de fonctionnement 2015**
3. **Finances locales – Vote des taux des impôts locaux 2016**
4. **Finances locales – Vote du budget primitif 2016**

*** Questions diverses**

Monsieur le Maire indique que le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2016 n'a pas été adressé aux conseillers municipaux avec la convocation, comme à l'accoutumée, faute de temps nécessaire au service administratif pour sa rédaction.

Il rappelle en outre qu'aucune décision n'a pas été prise à l'occasion de cette réunion du 1^{er} avril dont le compte-rendu sera néanmoins adressé avec la convocation à la prochaine réunion.

Compte-rendu de la SEANCE du 13 avril 2016

1 – Décisions du Maire

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé (janvier / février / mars 2016) dans le cadre de la délégation d'attributions de compétences – art. L2122-23 du CGCT – donnée par le conseil municipal le 18 avril 2014 :

1	- Renouvellement de l'adhésion à l'association la fondation du Patrimoine le 25 janvier 2016
2	- Virements de crédits en date du 03.02.2016 de 1 700 euros du compte 022 « dépenses imprévues » à l'article 60612 « énergie – électricité » pour couvrir l'insuffisance de crédits en section de fonctionnement
3	- Signature de la convention avec CONCORDIA le 11 mars 2016 pour la réalisation du chantier bénévole de restauration d'une partie du rempart

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

2 – Finances locales – Affectation des résultats de fonctionnement 2015

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	75 009.81 €
- un excédent reporté de :	96 606.02 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	171 615.83 €
- un déficit d'investissement de :	56 816.64 €
- un déficit des restes à réaliser de :	17 800,00 €
soit un besoin de financement de :	74 616.64 €

DECIDE à la majorité (12 voix pour et 3 abstentions : Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Compte-rendu de la SEANCE du 13 avril 2016

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2015: EXCEDENT 171 615.83 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 74 616.64 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : 96 999.19 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT 56 816.64 €

3 – Finances locales – Vote du taux des impôts locaux 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal différentes simulations d'augmentation des taux d'imposition, comme convenu en réunion de travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (11 voix pour et 4 voix contre : Daniel MURIEL, Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT favorables à une augmentation de 2%) d'augmenter de 5% les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti afin de compenser la baisse de la DGF (soit environ 15 000 euros de moins par rapport à 2015).

Le produit fiscal supplémentaire ainsi dégagé par rapport au produit fiscal à taux constants s'établi à environ 15 000 euros.

Les taux des trois taxes locales s'établissent donc pour l'année 2016 comme suit :

TAXES	Bases d'imposition	Taux votés	Produit attendu
Taxe d'habitation	1 449 000	11.45 %	165 911
Taxe foncière (bâti)	871 100	16.43 %	143 122
Taxe foncière (non bâti)	35 000	47.79 %	16 727
TOTAL			325 760

4 – Finances locales – Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2016.

Où son exposé, Monsieur Daniel BARBIERO demande le nombre d'heures effectués par la société l'Artisan du nettoyage à l'école.

Monsieur le Maire lui répond que la société a été retenue pour la réalisation d'une prestation donnée indépendamment du nombre d'heures qui peut d'ailleurs varier. Il est donc difficile de donner une réponse précise.

Compte-rendu de la SEANCE du 13 avril 2016

Dans le prolongement de cette question, Monsieur Daniel BARBIERO s'interroge sur l'opportunité du transfert de cette prestation à Mesdames Nicole SAGNET et Séverine CHABROL, agents du personnel affectés à l'école, afin de réaliser des économies.

Monsieur le Maire lui répond d'une part qu'aucune économie véritable ne sera réalisée en mettant en application cette proposition (les calculs ont déjà été faits avant d'opter pour la solution de l'externalisation d'une partie du ménage) et d'autre part l'emploi du temps de Séverine CHABROL ne le permet pas.

Monsieur BARBIERO suggère également de « rentabiliser » la salle des fêtes en proposant aux entreprises locales d'y organiser des colloques et des séminaires en semaine. Il propose également de réviser les tarifs de la cantine.

Monsieur le Maire lui indique que cette dernière suggestion fera l'objet d'une discussion à l'occasion du prochain conseil municipal.

Enfin, Monsieur BARBIERO propose que la commune choisisse comme action sociale à mettre en place dans la collectivité au profit des agents l'adhésion au COS au lieu du CNAS si toutefois cela ne coûte pas plus cher à la commune, car les offres locales y sont bien plus nombreuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité (12 voix pour et 3 voix contre : Daniel BARBIERO qui déplore les économies de « bout de chandelles » faites sur les associations et la prévision de dépense relative à la police de l'urbanisme, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) les propositions nouvelles du budget primitif 2016 qui s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	454 608.64 €
Recettes :	472 408.64 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	839 187.19 €
Recettes :	839 187.19 €

Pour rappel, total budget :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	477 608.64 € (dont 23 000,00 de RAR)
Recettes :	477 608.64 € (dont 5 200,00 de RAR)

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	839 187.19 € (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	839 187.19 € (dont 0.00 de RAR)

Compte-rendu de la SEANCE du 13 avril 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 30.